



Vols de pourboires

Par Mamouelle

Bonjour,

J'aimerais avoir des conseils suite à des vols de pourboire je vous explique la situation :

Je travaille dans un hôtel 5 étoiles donc les pourboires il y en a pas mal !

Cette année nous avons changé d'employeur mais les règles n'ont pas changé on a chacune notre étage quand il y a des pourboires c'est pour la fille qui s'occupe de son étage. Sauf que ça fait un moment qu'on s'est rendu compte que les fils du patron montent en chambre avant nous et prennent tous les pourboires. On connaît les clients on sait ceux qui vont laisser ceux qui ne vont pas laisser, certains même laissent un petit mot avec le pourboire, mais la personne qui les prend ne prend pas les mots... Donc on a la preuve qu'il les prend.

Nous sommes cinq femmes de chambre en tout et on s'est tous rendu compte de la même chose.

On ne sait pas comment en parler avec notre employeur en sachant que ce sont ses fils qui prennent les pourboires.

Pouvez-vous nous conseiller de ce qu'on peut faire ou pas merci beaucoup.

Par TUT03

Bonjour

vous pouvez signaler l'absence ou le vol des pourboires à votre employeur sans dire qui vous soupçonnez

êtes vous certaines que les règles concernant les pourboires n'ont pas changé ? est ce écrit quelque part ? ou est ce juste une tradition ? avez vous entendu ou lu le nouveau propriétaire déclarer qu'il ne modifierait pas les modalités ?

que dit votre convention collective en la matière ? la répartition/restitution des pourboires est obligatoire pour les personnels au contact de la clientèle au moins

l'établissement a probablement des caméras de surveillance, vous proposez à l'employeur de les visionner pour contrôler les lieux

soit l'employeur ignore tout et souhaite vous soutenir, il fera le nécessaire, soit l'employeur est informé de l'agissement de ses enfants et il détournera l'attention

en matière de hiérarchie, vous devez aussi en référer à votre supérieure(gouvernante) au sein de la brigade, sans porter d'accusation nominative

quels âges ont les "enfants" ? des ados irresponsables ou des adultes qui ont une fonction dans l'établissement ?

Par Mamouelle

Bonjour,

Oui certaine on en a reparlé en début de saison. Ce n'ai pas pas écrit sur le contrat, il faut que je vérifie...

Il y a effectivement des caméras mais de ce que j'ai entendu elles n'enregistrent pas

Par TUT03

où sont volés les pourboires ? dans les chambres ?

les chambres ne peuvent pas être filmées

vous ne pouvez pas faire justice vous même, vous devez en référer à vos supérieurs hiérarchiques ou à la Direction de l'Hôtel